

M É M O I R E D E P I E R R E
D O M A I N E P A I N D A V O I N E

LA CHRONIQUE DU DOMAINE PAINDAVOINE

Février 2018

Chers locataires,

Oui le Domaine Paindavoine, avec ses premières jonquilles, malgré le temps maussade, démontre chaque jour son attractivité.

Nous approchons les 70% de taux d'occupation des bureaux (pour 30% il y a quelques mois)

- Nous inaugurons notre espace de détente à l'entresol. Merci des commentaires très louangeurs que vous en faites !
- Au cœur du bâtiment, notre grand escalier et ses paliers, ont pris de la couleur et nos plantes reverdissent... Oui cela change la lumière et même les proportions. Là aussi vos réactions sont très positives !
- Nous allons changer d'entreprise de ménage et d'entretien des jardins. L'avenir devrait être plus « personnalisé » et plus proche de vos souhaits, car ce sera la même équipe que celle du centre Tolède, dont nous assumons, depuis toujours, la responsabilité rue de l'Alcazar, près des gares de Lille.
- Nous avons, avec Marc Paindavoine, participé à la sauvegarde de 5 grues Paindavoine sur le port de Marseille. La presse en a beaucoup parlée : Oui l'histoire et les valeurs « Paindavoine » restent vivantes. Merci aussi à Caroline Soualle notre attachée de Presse... qui sait les faire chanter.

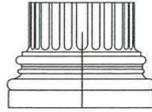
Quelques rappels aussi !

- Notre volet roulant (porte sur rue) ferme automatiquement à 19h00. Si vous avez encore un visiteur vous pouvez le faire sortir rapidement, grâce au bouton d'ouverture (et refermeture automatique), qui se trouve dans la « boîte à lettre hors norme » qui contient aussi notre tabulateur alarme.
- La porte donnant sur notre parc, à l'arrière du bâtiment, a besoin, après 19h00, d'un tour de clef pour la sécuriser. C'est la même clef que celle de l'entrée sur rue. Merci pour la sécurité collective de ne pas oublier de le faire.
- Ma note, précédant la remise en ordre de nos alarmes, n'a pas eu beaucoup d'écho. Merci de me donner les infos qui me manquent. Sinon je serai obligé d'écraser vos codes existants et de vous en imposer de nouveaux.

Je vais donc demander à Bastien de passer vous voir tous sur ce sujet.

- Malgré sa taille, l'encombrement de notre parking me tracasse. Je vais essayer d'y créer quelques nouvelles places...

C'est dans cet esprit que j'ai déplacé notre garage à vélos en continuité du jardin public (merci de l'utiliser...)



Avons-nous besoin d'un parking à motos ? C'est pour cela que nous avons repris la location et la facturation de places « résidentielles » (nuit et week-end) dont le nombre a, de ce fait, diminué. J'espère, grâce à ces mesures de gestion et d'application de notre règlement intérieur, éviter d'avoir à affecter 1 place fixe à chaque bureau loué. La flexibilité actuelle ne peut cependant pas déboucher sur le désordre et l'abus.

- Il en est de même du local poubelle. Oui : Il sert à évacuer les déchets de vos entreprises, qui rentrent dans nos grandes poubelles.

Non : Il ne peut pas servir à stocker vos palettes, vos cartons et vos sièges cassés.

Quand c'est le cas, nous devons nous substituer à vous pour les porter en déchetterie et, si nous ne connaissons pas les coupables, c'est la collectivité qui en supporte le coût !!!

- Un dernier mot pour nos fumeurs. Merci d'utiliser nos cendriers. C'est triste de devoir régulièrement faire un ramassage de mégots sur le parking et dans le parc...

Avec mes remerciements pour votre attention et l'assurance de ma sympathie.

Jean-Pierre BLANCHARD